الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة الأشغال العمومية والنقل
Ministère des Travaux publics et des Infrastructures de Base
الوكالة الوطنية للدراسات و متابعة انجاز الاستثمارات في السكك الحديدية
Agence Nationale d'Studes et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires

AMSRIF

Numéro d'Identification fiscale (NIF) : 000716097425528

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Avec exigence de capacités minimales

AMSRIF/SOP-D/GAMOVETO N°02/2024

Portant : « Etudes pour le recordement au réseau ferroviaire de : 1.Linéaire GICA Ain El Kebira (Sétif).
2.Cimenterie GICA Sigus (Oum El Bouaghi)
LOT 01 : Cimenterie GICA Ain El Kebira (Sétif)
LOT 02: Cimenterie GICA Sigus (Oum El Bouaghi).

1. Mode de l'appel d'offres :

L'agence Nationale d'Studes et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires (ANSRIF) lance un Appel d'Offres National Ouvert Avec exigence de capacité minimales.

2. Objet et Consistance de l'étude :

Objet : Etudes pour le recordement au réseau ferroviaire de : 1.Cimenterie GICA Ain El Kebira (Sétif).
2.Cimenterie GICA Sigus (Oum El Bouaghi).
LOT 01 : Cimenterie GICA Ain El Kebira (Sétif)
LOT 02: Cimenterie GICA Sigus (Oum El Bouaghi).

2.2 Consistance générale de l'étude :

Le bureau d'studes devra, sous sa responsabilité, l'ensemble des studes de conception des deux recordements ferroviaires : Ces d'studes seront menées en trois (03) missions distinctes, et portent sur ce qui suit :

Mission A : Etude Préliminaire (EP)
Mission B : Etudes d'Avant-Projet Sommaires (APS)
Mission C : Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Lot	Recordement	Commune	Wilaya	Ligne de recordement	Linéaire approximatif
Lot 01	Cimenterie GICA Ain E. Kebira	Ouled Aissa	Sétif	Sétif -Djaf	10 Km
Lot 02	Cimenterie GICA Sigus	Sigus	Oum El Bouaghi	Ain M'lila – Tébessa	16 Km
				Total linéaire	33 Km

3.- Cadre Juridique :

Le présent Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de Capacités Minimales, s'adresse aux bureaux d'studes ou groupement nationaux de bureaux d'studes ayant :

CAS D'UN BUREAU D'ETUDES SEUL

A. Capacités techniques :

A.1 Références professionnelles :

Avoir réalisé au moins une (01) étude d'une ligne ferroviaire et/ou étude d'un recordement ferroviaire et/ou étude de rectification de tracé ferroviaire et/ou étude de Renouvellement de Voie et de Ballasts dûment justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par le service contractant.

NB: Les attestations de bonne exécution des bureaux d'studes de droit Algérien, ayant réalisés des studes à l'étranger, doivent être authentifiées par les autorités consulaires Algériennes.

L'attestation de bonne exécution doit faire ressortir les caractéristiques suivantes :
- La mention « Attestation de Bonne Exécution ou de Bonne Fin » ;
- La nature des prestations exécutées ;
- La signature et le cachet du service contractant.

A.2 Moyens humains :

Le chef de mission proposé par le soumissionnaire doit être un ingénieur ou master en génie civil ou travaux publics, possédant une expérience professionnelle de cinq (05) années au minimum dans le poste de chef de mission ou chef de projet étude ferroviaire.

NB : L'expérience du chef de mission ou chef de projet études ferroviaire doit être justifiée par le diplôme d'ingénieur (ou master), le curriculum Vitae (CV), les attestations et/ou certificats de travail.

B. Capacités professionnelles :

Avoir un agrément en cours de validité, dans le domaine des études ferroviaires ou toute autre disposant d'agrément.

C. Capacités Financières :

Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2019-2020-2021) ou (2020-2021-2022) supérieur ou égale à Dix Millions de Dinars (10 MDA), justifié par des bilans visés par des experts comptables et portant le cachet du dépôt au greffe du tribunal de siège ou par des services des impôts ou par des attestations de chiffre d'affaires délivrées par les services des impôts.

CAS DE GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES

A. Capacités techniques :

A.1 Références professionnelles :

Le mandataire du groupement doit justifier avoir réalisé au moins une (01) étude d'une ligne ferroviaire et/ou étude d'un recordement ferroviaire et/ou étude de rectification de tracé ferroviaire et/ou étude de Renouvellement de Voie et de Ballasts, dûment justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par le service contractant.

NB: Les attestations de bonne exécution des bureaux d'studes de droit Algérien, ayant réalisés des studes à l'étranger, doivent être authentifiées par les autorités consulaires Algériennes.

L'attestation de bonne exécution doit faire ressortir les caractéristiques suivantes :
- La mention « Attestation de Bonne Exécution ou de Bonne Fin » ;
- La nature des prestations exécutées ;
- La signature et le cachet du service contractant.

A.2 Moyens humains :

Le chef de mission proposé par le soumissionnaire doit être un ingénieur ou master en génie civil ou travaux publics, possédant une expérience professionnelle de cinq (05) années au minimum dans le poste de chef de mission ou chef de projet étude ferroviaire.

NB : L'expérience du chef de mission ou chef de projet études ferroviaire doit être justifiée par le diplôme d'ingénieur (ou master), le curriculum Vitae (CV), les attestations et/ou certificats de travail.

B. Capacités professionnelles :

Le mandataire du groupement doit justifier, d'un agrément en cours de validité, dans le domaine des studes ferroviaires ou toute disposant d'agrément, les autres membres doivent justifier leurs capacités professionnelles par un agrément en cours de validité ou toute disposant des prestations qui leur sont confiées dans le cadre du groupement.

C. Capacités Financières :

Le mandataire ou l'un des membres du groupement doit justifier, d'avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2019-2020-2021) ou (2020-2021-2022) supérieur ou égale à Dix Millions de Dinars (10 MDA), justifié par des bilans visés par des experts comptables et portant le cachet du dépôt au greffe du tribunal de siège ou par des services des impôts ou par des attestations de chiffre d'affaires délivrées par les services des impôts.

4. Lieu d'exécution : Wilayas Sétif et Oum El Bouaghi

5. Lieu de retrait du cahier des charges :

Les candidats intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

AMSRIF – Direction de la Gestion des Opérations Financières
15 bis, Rue Colonel Amirouche – Bouïba – Alger

Contre un paiement préalable d'une somme non remboursable de :

Dix mille Dinars Algériens (10.000,00 DA) à verser au compte AMSRIF N°00.100.847.0.300.300.980.00 ouvert auprès de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) Agence n° 83 - Hamdi – Bouïba – Alger.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants dûment habilités à cet effet, dans le cas d'un groupement nommément de bureaux d'studes, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment habilité à cet effet.

Le reçu du dossier de l'appel d'offres se fera sur présentation du reçu de versement délivré par la Banque Nationale d'Algérie / (BNA) ou l'ordre de virement au numéro de compte indiqué ci-avant.

6. Délai de préparation des offres et heure de dépôt des offres :

- Le délai de préparation des offres est de quarante-cinq (45) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans la presse ou le SOMOP.
- L'offre devra être déposée le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h00 (heure limite), contre le délivrance d'un accusé de réception.
- Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera prolongée au jour ouvrable suivant.

7. Validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de préparation des offres.

8. Constitution des offres :

- Les offres comprennent un dossier de candidature, « une offre technique » et « une offre financière ».
- Le soumissionnaire est tenu de présenter tous les documents.

Liste sommaire des pièces exigées (la liste détaillée est dans le cahier des charges) :

Dossier de candidature :

1. Une déclaration de candidature dûment renseignée, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire ;
2. Statuts du bureau d'studes (si c'est une société) (pour chaque membre, en cas de groupement) ;
3. Avoir un agrément en cours de validité, dans le domaine des studes ferroviaires (dans le cas de bureau d'studes seul) ;
   En cas de groupement, le mandataire du groupement doit justifier d'un agrément en cours de validité, dans le domaine des studes ferroviaires ou toute disposant d'agrément, les autres membres doivent justifier leurs capacités professionnelles par un agrément en cours de validité ou toute disposant des prestations qui leur sont confiées dans le cadre du groupement.
4. Les bilans financiers des soumissionnaires des trois (03) dernières années (2019, 2020, 2021) ou (2020, 2021, 2022) certifiés par des services des impôts ou par un comptables aux comptes (pour chaque membre, en cas de groupement) ;
5. Références professionnelles du bureau d'studes, notamment dans le domaine des studes des lignes ferroviaires et/ou étude d'un recordement ferroviaire et/ou étude de rectification de tracé ferroviaire et/ou étude de Renouvellement de Voie et de Ballasts, dûment justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par le service contractant, y compris les références du sous-traitant en cas de sous-traitance.

Offre Technique :

6. Une déclaration à soumissionner dûment renseignée, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire ;
7. Le cahier des charges (instructions aux soumissionnaires, cahier des prescriptions spéciales (CPS-CA), et Cahier des Prescriptions Techniques Communes CPTC, paraphé à la dernière page, la mention « lu et accepté » avec paraphe sur chaque page, date, signature et cachet du soumissionnaire à la fin de chaque document) ;
8. Un mémoire technique justifiant dûment renseigné, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire ;

Offre Financière :

9. La lettre de soumission dûment renseignée portant la date, le cachet et la signature du soumissionnaire ;
10. Bordereau des Prix unitaires (BPU) dûment renseigné, avec paraphe sur chaque page, portant la date, le cachet et la signature du soumissionnaire ;
11. Devis Quantitatif et Estimatif Global Forfaitaire (DQEF) dûment renseigné, portant la date, le cachet et la signature du soumissionnaire ;
12. Le récapitulatif du montant global du marché dûment renseigné, portant la date, le cachet et la signature du soumissionnaire.

9. Présentation des offres :

Les offres des soumissionnaires devront être présentées conformément aux modalités de présentation définies dans le cahier des charges.

Les trois (03) enveloppes relatives au dossier de candidature, offre technique et offre financière sont insérées dans une quatrième enveloppe fermée et anonyme de portant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

10. Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

AMSRIF - Direction de la Gestion des Opérations Financières
15 bis, Rue Colonel Amirouche Bouïba – Alger.

11. Ouverture des plis en séance publique :

Par le présent avis, les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis, le jour du dépôt des offres à l'ANSRIF au siège de l'AMSRIF : 15 bis, Rue Colonel Amirouche Bouïba- Alger.

El Moudjahid/Pub

ANEP 2416001993 du 23/01/2024

[Disclaimer: The below text is machine translated. For accurate information kindly refer the above text in original language.]

Concerning << Studies for the connection to the railway network of: 1.GICA Ain El Kebira cement plant (Setif), 2. GICA Sigus cement plant (Oum El Bouaghi)

LOT 01: GICA Ain El Kebira ureter (Sétif)

LOT 02: GICA Sigus cement plant (Oum El Bouaghi).

DEADLINE: 07/03/2024